



à EDF/ Enédis

objet: non respect du contrat d'électricité HP/HC

Le collectif Terres Rouges est constitué d'habitants de la commune de Peyrolles et des alentours, regroupés pour l'instant autour de nuisances les concernant. Actuellement, il s'agit d'un défaut d'application des Heures Creuses dans la distribution du courant électrique. Ceci a commencé à l'été 23 où un membre avait constaté cette absence d'HC. Puis à l'été 24, deux membres ont fait le même constat et début mars 25, c'est une majorité d'habitants qui ont été alertés par des cumulus en manque d'eau chaude : douches froides assurées!

Une enquête est alors lancée auprès de la population.

Résultats: seuls les compteurs ancienne génération sont impactés par les plages HC non respectées, par contre aucun problème pour les Linky. De plus, curieusement, plusieurs compteurs ancienne génération, dis -fonctionnent en même temps et dans plusieurs villages voisins. A l'été 24, sur vos conseils (vous: EDF, Enédis), les deux habitants concernés ont demandé l'expertise d'un technicien Enédis (à leurs frais et leurs dépens car le service proposé n'avait pas été présenté comme payant!). Ce technicien n'a constaté aucune anomalie dans les deux compteurs, mais conseillé de les faire contrôler par un électricien ... qui n'a rien détecté! Bien entendu, le technicien a proposé le changement de compteur par un Linky pour éviter tout retour de panne... ce que les habitants ont refusé. Mais pendant la même période, un habitant d'un village voisin a subi les mêmes problèmes mais pratiquant l'hébergement professionnel pour touristes et pris de court en période estivale, s'est vu d'autorité installer le Linky!! Notre collectif a élargi son enquête au niveau national et constaté les mêmes dis-fonctionnements dans d'autres régions et ce depuis au moins 2 ans.

Après toutes ces informations obtenues, on est convaincu que l'absence d'HC n'a rien à voir avec une panne de compteur ni une installation électrique défectueuse!

Il s'agit du signal CPL Pulsadis non envoyé ou très irrégulièrement ou de façon fantaisiste par Enédis.

Le contrat de confiance entre usagers, distributeur et fournisseur **a été trahi illégalement** sans dénonciation d'aucune des parties concernées.

Au vu des désagréments (ou plus) causés dans notre organisation quotidienne quant à la gestion de nos appareils électriques tout en réglant régulièrement nos factures surévaluées de fait (!) , nous exigeons, au plus vite, le respect de notre contrat et le dédommagement des usagers lésés.

Suite à une erreur dans notre précédent courrier merci de répondre à cette adresse mail:
collectifterresrouges@yahoo.com

Dans l'attente d'un retour à un fonctionnement attendu, correspondant à notre contrat, nous vous transmettons l'expression de nos sentiments indignés.

Le collectif Terres Rouges